

**Les militants
de Lutte
Ouvrière
à votre
rencontre**
p. 12

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1982 - 28 juillet 2006 - prix : 1 €

Deux semaines de bombardements israéliens au Liban qui sont les terroristes ?

p. 2, 6

Canicule

p. 5, 9



- imprévoyance gouvernementale pour la santé publique
- mépris patronal dans les entreprises

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ SDF indésirables à l'heure de « Paris-Plage »
- p. 5 ■ Canicule : le gouvernement brasse de l'air

Tribune

- p. 4 ■ Le massacre continue avec la bénédiction des « Grands »

Dans le monde

- p. 6-7 ■ Liban : la sale guerre d'Israël
- L'armée française en « mission humanitaire »
- Il y a 50 ans, la nationalisation en Egypte du canal de Suez
- Allemagne : vers une régularisation limitée des sans-papiers

Dans les entreprises

- p. 8-9 ■ Les conséquences de la canicule : Hôpital Beaujon, Citroën Aulnay, Peugeot Poissy, Renault Flins, Michelin

p. 9-10-11

- **Attaques patronales :** Verreries du Languedoc, Laperche-Friville, La Poste Paris, Callexpert Abbeville
- **Réactions ouvrières :** Euro Auto-Hose Nevers, Fabio Lucci Alès, Faïencerie de Vitry-le-François, Polimeri

Caravanes

- p. 12 ■ Les villes étapes des militants de Lutte Ouvrière

• Fusion Suez-GDF

Faire de l'or avec le gaz

Le gouvernement a réaffirmé son intention de procéder, en septembre, à la fusion de Gaz de France avec le groupe privé Suez, ce qui impliquerait sa privatisation puisque la part de l'État dans le capital du groupe serait minoritaire. L'affaire devrait être bouclée malgré les réticences d'une majorité de députés UMP. Ceux-ci craignent que cette fusion soit accompagnée d'une nouvelle hausse du prix du gaz, ce que leurs électeurs pourraient leur faire payer.

Au sein de Gaz de France, comme dans l'opinion en général, la majorité du personnel a bien compris qu'il s'agissait non pas d'une fusion entre partenai-

res égaux, mais d'un cadeau fait par le gouvernement à Suez, lui permettant d'absorber GDF.

GDF et Suez sont déjà bénéficiaires, mais si le gaz augmente encore (et c'est ce qu'il va faire), le nouveau groupe crèvera les plafonds.

Pour faire pression dans le sens de la fusion, une association de cadres de GDF s'est constituée début juillet. Son but est de faire du lobbying (en plus de la direction !) auprès des médias et des parlementaires. Mission a été donnée aux directeurs de GDF de faire adhérer les cadres. Souvent sous la pression, 500 cadres ont adhéré en une semaine. Mais à l'inverse, la CGT rapporte aussi des témoi-

gnages d'indignation de leur part.

La campagne de cette association reprend, entre autres, les arguments lancés par le gouvernement et le patron de Suez sur la nécessité de créer un leader européen de façon à sécuriser les approvisionnements. Cet argument ne manque pas de piquant, car au moment même où le marché gazier (comme électrique) sera totalement ouvert, en juillet 2007, il va se créer au niveau européen un marché « spot » pour le gaz naturel. Il s'agit d'un marché au jour le jour, avec des tarifs qui sont fonction de l'offre et de la demande, et... de la spéculation.

Les contrats actuels sont des

contrats à long terme (10 ans) qui protègent, plus ou moins, de la spéculation. Favoriser un marché « spot », cela se fera au détriment de ces contrats, avec la possibilité de créer artificiellement une pénurie, afin de provoquer une flambée des prix, assortie parfois de coupures. Ce scénario « à la californienne » est tout aussi vrai pour l'électricité.

En fait de sécurisation de l'approvisionnement, les gouvernements européens laissent faire les spéculateurs qui sont les grosses sociétés gazières, préparant ainsi l'insécurité sur les prix et sur les fournitures.

Correspondant LO

• EDF

Haute tension sur les tarifs

Depuis plusieurs années où les tarifs de l'électricité sont libres pour les gros et moyens consommateurs, on entend des représentants du monde patronal ou des politiciens se plaindre des prix excessifs pratiqués par EDF.

Dernier en date, Pierre Méhaignerie, président de la commission des Finances, proteste dans une interview contre des hausses atteignant « jusqu'à 68 % d'augmentation en deux ans », ajoutant : « La critique faite à EDF, c'est que celle-ci a imposé des prix aux entreprises parfois supérieurs à ceux de nos voisins européens qui n'ont pas d'énergie nucléaire (...) EDF ne remplit pas son rôle à l'égard des entreprises industrielles de notre pays ». Et il ajoute encore à propos du « vrai prix du KW nucléaire » : « la transparence est loin d'être totale (...) nous sommes aujourd'hui sur un marché de la rareté, où des groupes dominants n'exercent pas la concurrence ».

Mais tout ce que déclare Méhaignerie était non seulement prévisible, mais prévu,

comme conséquence de l'introduction de la concurrence et de l'ouverture du capital.

Paradoxalement, c'est tant qu'EDF a été une entreprise publique qu'elle s'est souciee avant tout du patronat. Elle menait la politique de l'État qui consistait à faire payer relativement cher les millions de particuliers pour accorder des tarifs de faveur (parfois en dessous du prix de revient) aux gros industriels. Cela a duré un demi-siècle.

Depuis l'ouverture du marché à la concurrence, suivie par l'ouverture de son capital, EDF est devenue une entreprise comme une autre, même si l'État est encore très largement majoritaire.

Maintenant, c'est la logique du marché, du profit, et EDF ne pratique plus des tarifs de faveur, bien au contraire, même si un accord récent entre les très gros consommateurs et EDF a limité les tarifs imposés par cette dernière.

Le paradoxe est que, pour le moment, les consommateurs particuliers ont subi des hausses

plus faibles (bien que totalement injustifiées) que celles supportées par le patronat. C'est que, jusqu'en juillet 2007, les tarifs des particuliers ne sont pas fixés librement par EDF, mais encore encadrés par l'État.

Mais les particuliers supporteront quand même les conséquences de ce qui arrive en ce

moment au monde patronal. Car les patrons ne manqueront pas de répercuter dans les prix ou dans l'aggravation des conditions de travail, les hausses de l'énergie, avant que les tarifs grand public ne s'envolent à leur tour.

André VICTOR

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 98 (été 2006)

- France

La situation politique à l'approche de la campagne électorale

L'État et les chemins de fer : un vieux mariage d'affaires

- Italie

Un gouvernement au garde-à-vous devant le patronat

- États-Unis

Les patrons de l'automobile profitent de la faillite de Delphi pour attaquer travailleurs et retraités

- Tribune de la minorité

Bolivie : la révolution au bout du gazoduc ?

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Gaza, Liban : où sont les terroristes ?

Les quinze jours de bombardements ininterrompus qui ont transformé les villes du Liban en champs de ruines ont éclipsé, dans l'actualité, les trois semaines d'enfer que vit le territoire de Gaza depuis le déclenchement de l'offensive israélienne. C'est que les grandes puissances, en particulier la France, ont des intérêts, des entreprises, au Liban, et qu'elles y ont aussi par voie de conséquence des milliers de ressortissants, et pas seulement des touristes, mais aussi des cadres et des techniciens avec leurs familles, dont la sécurité n'est plus assurée, et pour qui se pose le problème de leur rapatriement éventuel.

Il n'y a rien de tout cela à Gaza, ni touristes ni entreprises occidentales. C'est pourquoi nos gouvernants sont plus que discrets sur ce qui s'y passe. Ce n'est que par les organisations médicales non gouvernementales que l'on peut connaître l'étendue du drame qui frappe la population palestinienne de Gaza, avoir une idée du nombre de morts et de mutilés causés par les bombardements israéliens, qui utilisent manifestement des armes à fragmentation destinées à faire le plus de dégâts possible dans la population.

Il est clair que l'enlèvement d'un soldat israélien à la limite de Gaza, de deux autres à la frontière libanaise, ne constitue qu'un prétexte pour le gouvernement d'Israël. Si la vie de ses soldats lui tenait tant à cœur, il n'écraserait pas sous les bombes les zones où ils sont peut-être maintenus prisonniers.

Le gouvernement israélien a décidé cette offensive pour essayer de briser le Hezbollah au Liban, le Hamas à Gaza, qui s'opposent à lui. Et il a décidé de le faire avec un total mépris pour la vie des populations de Gaza et du Liban.

Tout ceux qui défendent sans réserve la politique israélienne, comme Bush, ou plus hypocritement comme Chirac, s'abritent derrière le fait que le Hezbollah et le Hamas ont mené des actions terroristes, alors qu'Israël est une « démocratie ».

Que les dirigeants du Hezbollah et du Hamas n'aient rien de démocrates, c'est évident. Mais le fait qu'Israël soit une « démocratie » au sens où l'entendent les Bush et les Chirac, c'est-à-dire un pays où la bourgeoisie exerce le pouvoir à travers des institutions parlementaires, ne l'empêche pas de mener une politique criminelle. Et ce n'est pas une exception. La France au cours d'innombrables guerres coloniales, de l'Indochine à l'Algérie, en passant par Madagascar, les USA du Vietnam à l'Irak, ont largement montré que l'existence d'un régime parlementaire n'empêchait nullement le recours aux pires méthodes de répression, celles qui consistent à faire la guerre à toute une population, tenue pour « collectivement responsable » des difficultés des oppresseurs.

Mais l'exemple de ces guerres montre également qu'aussi puissantes que soient les armées qui se livrent à ce genre de répression, leur supériorité militaire ne leur garantit pas la victoire, car la haine qu'elles sèment ainsi ne peut que susciter parmi leurs victimes de nouvelles vocations de combattants. Le vingtième siècle a connu d'innombrables guerres coloniales, dont aucune n'a pu finalement empêcher les empires coloniaux de s'effondrer.

L'armée israélienne parviendra peut-être, au prix de massacres sans nombre, à éliminer quelques milliers de miliciens du Hamas et du Hezbollah. Mais elle n'aura pas pour autant fait un seul pas en direction d'un Proche-Orient vivant en paix. Pas plus que la comédie des « initiatives diplomatiques » que la France, ou d'autres grandes puissances, font mine de multiplier.

Le seul espoir d'un Proche-Orient où les israéliens pourraient vivre en paix avec leurs voisins arabes était représenté samedi 22 juillet à Tel-Aviv par ces quelques milliers d'Israéliens, juifs et arabes, « des traîtres » pour le gouvernement israélien, qui ont manifesté ensemble pour l'arrêt immédiat de l'offensive au Liban.

• Régularisation de 6 000 sans-papiers

Sarkozy doit encore reculer

Au début du mois, Sarkozy déclarait avec fermeté qu'il n'envisageait pas de régulariser plus de 750 familles de sans-papiers (soit environ 2 000 personnes). Maintenant, il annonce qu'ils seraient 6 000 à pouvoir obtenir une carte de séjour leur permettant de rester en France, soit un tiers des sans-papiers qui ont jusqu'à présent déposé leur demande en préfecture.

Manifestement, le ministre de l'Intérieur a bel et bien dû reculer devant les protestations suscitées par son intention

d'expulser massivement les sans-papiers, y compris ceux vivant en France depuis des années et dont les enfants y sont scolarisés. C'est d'ailleurs ce qui a suscité le plus d'opposition, et Sarkozy a bien été obligé de tenir compte des nombreuses manifestations de soutien aux familles de ces enfants menacées d'expulsion.

Mais tout en cédant un peu d'un côté, il n'en maintient pas moins de l'autre son discours sur la « fermeté » à observer à l'égard des immigrés sans-papiers, destiné à courtiser

son électorat réactionnaire. Il a ainsi précisé que les six critères énumérés dans sa circulaire du 13 juin dernier devaient tous être remplis, que la date butoir pour déposer un dossier restait fixée au 13 août, date où « la parenthèse se refermera », ajoutant qu'il ne faisait « qu'apurer le passif » laissé par les gouvernements socialistes, c'est-à-dire réexaminer les cas des immigrés dont la demande avait été rejetée lors des différentes procédures de régularisation effectuées entre 1997 et 2002-2003. Les sans-papiers rejetés, eux,

ont selon lui « vocation à quitter le territoire ».

Sarkozy sait bien qu'il ne peut pas expulser tous les autres sans-papiers, mais il ne veut pas perdre la face en faisant une régularisation massive. Alors, face aux oppositions que sa loi a soulevées, il a annoncé aussi que des régularisations continueront à s'effectuer. Mais elles se feront discrètement, sous d'autres procédures, que ce soit à travers le regroupement familial, le droit d'asile ou un réexamen éventuel des dossiers. Et puis

bien sûr des expulsions continueront à avoir lieu, mais plus diluées dans le temps, il pense qu'elles susciteront moins de réactions.

Ses contorsions ne peuvent pas masquer que Sarkozy a dû reculer devant les « pressions de la rue » suscitées par sa loi scandaleuse sur « l'immigration choisie ». Mais cela ne suffit pas : tous les sans-papiers qui en font la demande doivent être régularisés.

Marianne LAMIRAL

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Le massacre continue, avec la bénédiction des « grands »

Cela fait bientôt deux semaines que l'aviation israélienne pilonne les villages du sud Liban. Certains quartiers de Beyrouth, la capitale, ont été dévastés. Plus de 350 Libanais ont été tués, dont 310 civils, sans compter des milliers de blessés, de mutilés. Des familles entières ont été ensevelies sous les décombres de leur maison. Les moyens de se soigner, de se ravitailler, sont anéantis dans toute une partie du pays. L'état-major israélien largue parfois des tracts invitant les populations à quitter les zones qu'il s'appête à bombarder, mais comment fuir quand les routes et les ponts ont été détruits par les attaques précédentes, et que les véhicules civils eux-mêmes sont visés ?

C'est l'enlèvement de deux soldats israéliens par le groupe islamiste Hezbollah qui a fourni le premier prétexte à l'agression israélienne. Le Hezbollah a riposté en lançant des roquettes sur les villes à sa portée, au nord d'Israël, faisant une trentaine de morts, dont la moitié de civils. Une « réplique » qui a fait l'affaire des va-t-en-guerres israéliens, puisqu'ils peuvent maintenant aussi prétexter la sécurité des populations israéliennes pour bombarder les populations libanaises... Avant de préparer, peut-être, une nouvelle escalade, les chars israéliens ayant déjà pénétré le sud Liban.

Le Hezbollah libanais n'hésite pas non plus de son côté à tirer sur des populations civiles. Pour ce parti islamiste, la vie d'Israéliens innocents n'a aucune valeur. Pas plus d'ailleurs que celle des civils libanais, dont il se sert comme boucliers humains. Le Hezbollah fait finalement preuve du même mépris des populations que ses inspireurs, les chefs de la dictature iranienne.

Mais il y a un cynisme écœurant, de la part des dirigeants israéliens, à présenter leur agression comme de la légitime défense. Car la guerre actuelle n'est qu'une nouvelle manifestation de l'oppression coloniale que l'État israélien impose dans la région, en premier lieu contre la population palestinienne. Et la puissance de feu de l'armée israélienne, massivement équipée par les États-Unis, est sans commune mesure avec les moyens de guerre artisanaux du Hezbollah. Le rapport de 1 à 10 entre le nombre de victimes israéliennes et libanaises est à l'image de cette disproportion. Cette

guerre est bien une guerre de pays riche contre des populations pauvres.

C'est donc tout logiquement que les pays riches ont choisi leur camp, celui qui défend leur ordre au Moyen-Orient, malgré les phrases diplomatiques appelant bien sûr à l'arrêt des violences. Les États-Unis, qui disposent de moyens de pression décisifs, laissent pour le moment la bride sur le cou aux généraux israéliens. Le Pentagone a même accéléré la livraison à Israël de bombes guidées par laser ! Empêtré dans ses difficultés en Irak, Bush a trop besoin de son pion israélien pour marchander son soutien.

La France de Chirac, comme les autres pays impérialistes, suit la ligne. Il y a bien quelques nuances de phrases et de poses, les intérêts de la bourgeoisie française sont peut-être un peu différents de ceux des classes dirigeantes des USA, ses acheteurs d'armes plus arabes qu'israéliens, mais ça ne change rien à la solidarité fondamentale que manifestent les grandes puissances à l'égard de leur gendarme favori au Proche-Orient.

S'il y a des voix discordantes, il faut les chercher ailleurs. À Tel-Aviv, samedi, un millier d'Israéliens manifestaient pour protester contre la guerre de leur propre gouvernement et réclamer la libération des milliers de prisonniers palestiniens et libanais. Aussi faible soit-elle pour le moment, c'est ce type de pression qui pourrait finir par changer les choses, si elle réussissait à rencontrer la révolte des populations arabes. Car cela fait des décennies que l'État israélien fait régner, par la terreur militaire, son ordre colonial. Et il n'y a aucune chance que cela change tant que seront foulés aux pieds les droits élémentaires des peuples, à commencer par le droit des Palestiniens à avoir leur État et les moyens d'une vie humaine.

Quant à nous travailleurs d'ici, nous avons le devoir d'empêcher notre propre gouvernement d'apporter son aide au premier responsable des massacres actuels, l'État d'Israël.

Editorial des bulletins d'entreprises *l'Étincelle* publiés par la Fraction du 24 juillet 2006

Convergences Révolutionnaires n° 46 (juillet-août 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Afghanistan, Irak, Iran, Somalie... l'islamisme face à l'impérialisme : Ennemis irréductibles ou futurs partenaires.

Articles : En marge du 48^e congrès de la CGT : naissance d'une opposition ? - La Poste : un syndicalisme bien tempéré - Les 35 heures renégociées à Disney : un vol de temps, de salaire et d'emplois - Belgique : l'extrême droite gonfle, la gauche se dégonfle - Brésil : le congrès de Conlutas - Bolivie : une tribune de la LOR-CI (FTQI).

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à : LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18 ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Marseille

Les sans-papiers poursuivent leur lutte

Mardi 25 juillet, devant la préfecture des Bouches-du-Rhône, près d'une centaine de personnes soutenaient une délégation intersyndicale (FSU, CGT, CFDT...), demandant l'examen des dossiers de régularisation des sans-papiers.

Les sans-papiers sont des centaines à se battre pour obtenir la régularisation de leur situation. Certains, une centaine de familles regroupées dans un collectif soutenu par la CGT, RESF, le PCF, LO... ont entamé leur lutte depuis des mois. Le 31 mars dernier, ils avaient occupé la « Maison des Étrangers » près de la gare Saint-Charles. Expulsés par la police, ils avaient cependant continué des manifestations et d'autres actions. Le 11 juillet dernier, ils déposaient 206 dossiers de régularisation, sans avoir même encore obtenu les attestations de dépôt de la part de la préfecture (jusqu'à présent, ils n'en ont reçu que 20 sur 206 dossiers). Ils demandent que leurs dossiers soient traités collectivement et non cas par cas, comme veut le faire la préfecture.

Après la circulaire Sarkozy, des centaines d'autres espèrent pouvoir obtenir

leurs papiers. Tous les jours, ils sont plusieurs centaines devant la préfecture, dont des personnes âgées, des femmes avec leurs enfants, parfois des bébés. Ils viennent très tôt, bien avant l'aube, dans l'espoir d'être enfin reçus car la Préfecture n'ouvre ses portes que très peu de temps, le 11 juillet par exemple, de 8 h 15 à 8 h 40, et ne laisse entrer que 100 à 120 personnes par jour, alors qu'ils sont de 300 à 500 à se présenter. Beaucoup doivent revenir, une, deux, trois fois.

Que ce soit les familles regroupées dans le collectif ou les personnes isolées, ils essaient d'obtenir la reconnaissance d'un droit légitime. Tous ces sans-papiers sont ici depuis des années. Ils travaillent, paient un loyer... mais s'ils trouvent des patrons ravis de profiter de travailleurs qui peuvent plus difficilement se défendre, des propriétaires qui empêchent sans problème leurs loyers, des services du fisc qui prélèvent leurs impôts, par contre ils font face à un gouvernement et à un préfet qui traitent les dossiers au compte-gouttes.

Correspondant LO

Droit au but

« C'est incompréhensible : on est en France, un pays dit civilisé, et l'on accepte que des gens soient expulsés, j'allais même dire "déportés". (...) Quelque chose est en train de s'immiscer dans la société, petit à petit, et qui voudrait que ceux qui n'ont pas de papiers aillent mourir ailleurs. (...) Il faut

faire du chiffre, on est noté au nombre de personnes expulsées. Tout cela voudrait dire qu'un étranger aurait moins le droit de vivre que les autres ? »

Cette déclaration du footballeur Lilian Thuram vise Sarkozy et ses partisans. On peut dire qu'il tire juste.

• SDF

Indésirables à l'heure de « Paris-Plage »

L'hiver dernier, Médecins du Monde a distribué aux sans-domicile-fixe de Paris (SDF) des tentes individuelles de randonnée, qui n'auraient dû être qu'une solution provisoire contre le froid, le temps que les pouvoirs publics se sentent interpellés et réagissent.

Mais l'été est arrivé et les tentes sont toujours là. Or, aux yeux de la mairie, Paris-Plage et ces tentes misérables ne vont pas ensemble. Le maire, Delanoë, a donc découvert que dormir sous une tente par ces temps de canicule était dangereux (plus hypocrite, c'est pas possible) et a demandé aux organisations humanitaires de conjuguer leurs efforts pour trouver des solutions.

Dans ce contexte où les SDF et leurs tentes sont mal vus, quatre d'entre elles auraient brûlé dans la nuit de samedi à dimanche 22 juillet dans la rue de Maubeuge, près de la Gare du Nord. Des témoins vivant là auraient vu deux personnes lancer dessus un produit inflammable. De plus, dans le XV^e arrondissement, douze tentes et leurs occupants ont disparu dans la nuit du jeudi 20 juillet après un passage de la police dans la journée.

Ces actes de vandalisme sont inqualifiables. Par ailleurs, s'il est vrai que ces ten-



tes ne peuvent constituer une solution durable, ce ne sont pas non plus de simples "solutions d'urgence" qu'il faut trouver. La mairie de Paris n'est pas dépourvue de moyens. La capitale compte de nombreux logements vides, alors que chaque nuit, 2 000 personnes environ dorment dans la rue. Alors il serait simple de réquisitionner ces logements disponibles pour loger dignement et définitivement tous ceux qui en ont besoin. Encore faudrait-il que les socialistes et les Verts du conseil municipal s'intéressent vraiment aux laissés-pour-compte de la société capitaliste.

E.V.

• **Canicule**

Le gouvernement brasse de l'air

Lors de la canicule de l'été 2003, 15 000 personnes étaient mortes, moins de la chaleur que de la carence des institutions médicales et sociales du pays. Des médecins avaient dit ce qu'il fallait faire pour que la catastrophe sanitaire ne se reproduise pas, alors que les climatologues prévenaient qu'un nouvel été chaud ne manquerait pas d'arriver. L'État a donc eu trois ans pour se préparer.

Pourtant, aujourd'hui, la période caniculaire se prolongeant, Patrick Pelloux, ce médecin urgentiste qui avait déjà alerté l'opinion en 2003, affirme que, de nouveau, les hôpitaux ne pourront faire face à l'afflux des malades, et que, déjà, le nombre des appels au SAMU et à SOS-médecins a augmenté, ainsi que celui des admissions hospitalières. Patrick Pelloux souligne que la politique (qui s'est avérée criminelle) de fermetures des lits hospitaliers pendant l'été, n'a pas été modifiée. Les mêmes causes créant les mêmes effets, on risque donc de voir se reproduire la situation de 2003.

Le personnel hospitalier étant trop peu nombreux, de manière permanente et pour cause de congés, le gouvernement fait appel à la bonne volonté des étudiants en

médecine, des médecins et infirmiers retraités et de tous ceux qui pourraient aider dans ce domaine. Des bénévoles pourraient certainement être utiles, mais un hôpital fonctionne selon certaines normes et toute la bonne volonté du monde ne peut pas remplacer la qualification. De plus cette aide bénévole aurait pu et dû être planifiée à l'avance, les volontaires connus, recensés, déjà orientés selon leurs compétences et leurs disponibilités, mis en rapport avec les services hospitaliers où ils auraient à travailler en cas d'urgence. Mais si l'État s'occupait sérieusement de problèmes de santé publique, cela se saurait.

En dehors de la question hospitalière, le gouvernement a-t-il pris des mesures concrètes pour aider les personnes isolées ? A-t-il, comme certaines communes, incité à recenser les personnes âgées, malades, isolées, mal logées ? Aide-t-il les communes à leur faire apporter de l'aide à domicile ? Non. Ces personnes sont souvent connues, ne serait-ce que parce qu'elles ont recours à l'aide à domicile, par le biais des municipalités, des associations ou de sociétés privées agréées. Y-a-t-il un plan pour renforcer cette aide à domicile ? Des crédits sont-ils débloqués ? Non. Il y a, dans toutes les villes, des personnes qui travaillent à l'aide à domicile à temps partiel, qui connaissent le métier et qui

ne demanderaient pas mieux que de travailler plus. Le gouvernement leur propose-t-il quelque chose ? Non. L'État délaisse les gens isolés chez eux, comme il délaisse le service hospitalier.

Cependant, pour ne pas laisser croire qu'elles ne font rien, les autorités nous abreuvent de conseils. Il faut boire, marcher à l'ombre plutôt qu'au soleil, sortir de chez soi pour aller dans des endroits frais, par exemple le cinéma et les supermarchés. Excellent conseil pour des jeunes gens

en pleine forme, vivant dans une grande ville et possédant un moyen de transport. Mais que fait-on lorsqu'on est âgé, qu'on a du mal à se déplacer et qu'il n'y a pas de cinéma climatisé (ce qui est le cas dès qu'on sort des grandes villes) ou même pas de cinéma du tout ? Et puis est-ce qu'on peut y rester toute la journée et regarder dix fois le même film ? Et que fait-on lorsqu'on arrive au supermarché (à condition d'avoir une voiture) où il n'y a ni siège ni même bien souvent de toilettes ?

Là aussi, doit-on s'asseoir par terre et y passer toute la journée... en attendant d'en être chassé par les vigiles ?

Tout ce que ce gouvernement est capable de faire, c'est de la publicité, des reportages sur Villepin visitant une maison de retraite et d'espérer que la température diminue. Pas pour soulager les gens. Non, juste pour ne pas perdre trop de voix aux prochaines élections.

Paul GALOIS



Xavier Bertrand, ministre de la Santé, avec Patrick Pelloux, président de l'Association des médecins urgentistes hospitaliers.

Transports publics et profits privés

Le gouvernement vient de réduire de 17 % les crédits qu'il consacre aux transports en commun d'Ile-de-France. Ils se monteront à 692 millions d'euros pour les six prochaines années.

Au même moment, le ministre des Transports annonce un investissement de 640 millions pour la seule desserte de

l'aéroport de Roissy.

D'un côté, il s'agit de la vie quotidienne de millions de travailleurs qui empruntent chaque jour métro, bus et RER ; de l'autre, des profits des compagnies aériennes et de la société Aéroports de Paris qui veulent améliorer, aux frais de l'État, le service rendu à leur

clientèle.

Et il en va de même dans toutes les régions où l'État se désengage, tant en ce qui concerne les routes nationales que les transports en commun.

En matière de transports comme ailleurs, l'État sacrifie l'intérêt public aux intérêts privés.

• **Signalisation des routes**

Une facture salée

Après l'affaire des HLM de Paris et celle de corruption à la mairie de Nice, une nouvelle affaire de marchés truqués et de surfacturations a été révélée ces derniers jours. Elle concerne cette fois le secteur des panneaux de signalisation routière.

Les six plus grandes entreprises du secteur auraient signé un « pacte » entre elles afin de se répartir les marchés par zones géographiques et de fixer en commun les prix de vente. Ainsi, l'État et les collectivités territoriales achèteraient des panneaux surfacturés de 30 % à 50 %. De plus, ces sociétés rédigeraient elles-mêmes les cahiers des charges des appels d'offres en lieu et place des agents de l'État ou des collectivités locales.

Ce marché représente en moyenne 1,5 milliard d'euros par an. Ce sont ainsi des centaines de millions d'euros des caisses publiques qui sont venus grossir les profits des patrons de ce secteur. L'enquête continue aujourd'hui pour savoir si les donneurs d'ordre, c'est-à-dire l'État, les conseils généraux et les commu-

nes, étaient complices du système.

Ce type de pratique n'est pas le fait rare de quelques patrons peu scrupuleux, comme nous le présentent les médias, mais bien le fonctionnement normal du capitalisme. Les marchés publics ont toujours représenté une manne importante pour les patrons, que ce soit de manière légale ou illégale. Le lobbying, la corruption de fonctionnaires ou d'élus, les marchés réservés, l'entente sur les prix sont des pratiques courantes. Et que ce soit par des subventions légales ou des factures aux montants gonflés, le résultat est le même : l'argent public sert à l'enrichissement du patronat.

Quelques juges font ressortir de temps en temps ce genre d'affaires, mais combien y en a-t-il d'autres ? Seuls les travailleurs, par leur place dans tous les échelons de l'économie, auraient la possibilité de le savoir et de porter à la connaissance de la population ce qui se cache derrière la comptabilité officielle des entreprises.

Philippe DIROUL

• **Aries Méca – Saint-Dié (Vosges)**

182 licenciements pour les profits

Le groupe Mécaplast, spécialisé dans l'équipement automobile, a engagé un plan de restructuration et programmé 400 licenciements, dont 182 seront effectifs en novembre sur la seule usine de Sainte-Marguerite, près de Saint-Dié, qui compte 340 salariés : soit plus d'un salarié sur deux ! L'annonce de ces licenciements avait provoqué en avril dernier un coup de colère chez les travailleurs, qui avaient débrayé à 100 % à l'appel des syndicats.

Une partie de la production doit être transférée à Vire, en Normandie, et le directeur général a expliqué très clairement ses objectifs : « *L'essentiel de notre plan vise à être plus performant à chaque endroit où l'on fabrique* ». Il s'agit donc bien pour le groupe de faire encore plus de profits.

Les travailleurs de l'entreprise ont le sentiment d'être sacrifiés. Et ils sont d'autant plus révoltés que la direction a recruté dix intérimaires pour l'été et demandé à des ouvriers de renoncer à une partie de leurs congés d'août pour venir travailler dans l'atelier qui va être supprimé. Tout ceci pour accroître la production en prévision du déménagement des moules qui doit avoir lieu en août !

La direction, qui recherche pour ces licenciements un soi-disant « accord de méthode » avec les syndicats, rechignait même à envisager des départs en préretraite pour onze personnes. Et, lors de la réunion du 24 juillet entre la direction et les syndicats en présence de Poncelet, qui est le président du Conseil général des

Vosges, il a surtout été question de la réaffectation des bâtiments qui vont être libérés, comme si le sort des travailleurs n'avait désormais plus aucune importance !

Mécaplast met en avant les difficultés du secteur automobile mais c'est un groupe florissant qui possède trente sites industriels dans douze pays. Et, lorsqu'en 2003 il avait racheté l'usine de Saint-Dié, il avait bénéficié d'importantes exonérations fiscales (entre 8 et 10 millions d'euros), obtenues grâce à une modification de la loi sur les aides aux entreprises. De telles aides étaient censées permettre de sauvegarder l'emploi : on voit aujourd'hui ce que fait Mécaplast après avoir empoché l'argent public !

Correspondant local

• Liban

La sale guerre d'Israël

Plus de 400 morts, 3 500 blessés, des dizaines de milliers de logements détruits, des ponts et des routes éventrés, plus de vingt usines rasées dont des centrales électriques, des voitures et camions disloqués, des milliers d'hectares de cultures incendiés ; les crimes de l'armée israélienne se poursuivent sous prétexte de libérer deux de ses soldats enlevés par le Hezbollah libanais.

Devant l'évident déséquilibre des forces en présence, la question sans cesse posée est : que cherche donc le gouvernement israélien ? Briser le Hezbollah libanais comme le Hamas palestinien, sans aucun doute ! Mais pour l'heure, force est de constater que malgré des moyens militaires considérables déployés par Israël, le Hezbollah tient tête, au point que les hésitations de l'armée israélienne à pénétrer le Liban sont sans doute dues à cette résistance. C'est pourquoi d'ailleurs, l'idée formulée par tous ceux qui soutiennent le gouvernement Olmert, dont Condoleezza Rice, de déployer une force d'interposition au Sud-Liban serait un soutien apporté à Israël. Des troupes européennes, américaines ou autres, en contrôlant ou repoussant les combattants du Hezbollah, agiraient en fait pour le compte de l'État israélien. Seulement, ce dernier entend rester maître du contrôle des territoires libanais proches de sa frontière, et le récent bombardement d'un poste de l'ONU (la FINUL) que Kofi Annan a jugé « délibéré » est certainement là pour le rappeler.

Mais pour l'heure, aussi bien Israël que ses soutiens internationaux préfèrent encore attendre pour voir si l'évolution de la situation militaire pourrait leur être encore plus favorable. Le temps que les grandes puissances ont mis à se réunir, probablement pour décider de ne rien décider, laisse à Israël tout le temps nécessaire à la poursuite de sa guerre et à la recherche de solutions satisfaisantes pour le gouvernement Olmert dont la politique suit les traces de celle menée par Sharon en 1982. À cette époque, l'armée israélienne avait massivement envahi le Liban pour s'en prendre aux combattants de l'OLP et installer à Beyrouth un gouvernement pro-israélien. Mais tout comme en 1982, la politique israélienne risque fort de déboucher sur un échec.

Dans les pas de Sharon

Entre ces deux périodes et situations, il y a bien des similitudes. En 1982, il s'agissait de chasser l'OLP de Beyrouth ; aujourd'hui, c'est au Hezbollah du Sud-Liban qu'Israël s'en prend. En 1982, le secrétaire d'État américain Alexander Haig avait dit à Sharon que pour justifier son invasion, il faudrait qu'il ait un prétexte clair. Le prétexte était venu après que le groupe terroriste d'Abou Nidal eut essayé d'assassiner l'ambassadeur israélien à Londres. Cela n'avait aucun rapport avec le Liban et encore moins avec l'OLP qui se déclarait adversaire d'Abou Nidal. Mais qu'importait, le prétexte était là. Aujourd'hui c'est la capture de deux soldats israéliens qui justifie des jours et des jours de bombardements contre des populations qui ne sont en rien responsables. Si ce n'est pas là du terrorisme, alors les mots ne veulent plus rien dire.

En 1982, un des buts de l'opération « Paix en Galilée » était soi-disant de « repousser les Katioucha à 40 kilomètres de la frontière ». C'était un mensonge. Au cours des onze mois précédents, pas une seule fusée n'avait été tirée du Liban. Très récemment encore, la frontière israélo-libanaise était relativement calme (si ce n'est des incursions permanentes de l'aviation israélienne), depuis qu'Israël s'était retiré du Sud-Liban en 2000.

En 1955 déjà, Ben Gourion avait eu l'idée d'installer un « officier chrétien » à la tête d'un gouvernement libanais ami d'Israël. Poursuivant cette idée, Sharon soutint en 1982 l'élection du dirigeant d'extrême-droite libanais Béchir Gemayel à la présidence de la République. Mais celui-ci fut assassiné quelque temps plus tard. À la fin de la guerre civile libanaise, en 1990, les gouvernements de Beyrouth revinrent à une politique plus distante à l'égard d'Israël, en fonction des relations avec les différents pays arabes et du fragile équilibre établi dans le pays entre les différentes forces politiques et les communautés religieuses.

Le rejet de l'arrogance et de la violence israéliennes

Aujourd'hui, la politique de bombardements tous azimuts menée par l'armée israélienne au Liban contribue plutôt à souder contre Israël la plupart des forces politiques libanaises, y compris celles qui leur avaient été les plus favorables. Elle contribue également à accroître la popularité du Hezbollah, y compris au sein



d'une frange importante de la population chrétienne libanaise, qui lui serait pourtant à priori la plus hostile. C'est le cas en tout cas d'un politicien comme le général Aoun qui préfère maintenir son accord avec le Hezbollah plutôt que de se commettre avec les Israéliens.

Les guerres coloniales, celles d'Israël ou des autres, se suivent et se ressemblent, sans que les stratè-

ges militaires parviennent à comprendre que toutes leurs exactions ne servent qu'à lever contre eux de nouveaux combattants, et en l'occurrence, malheureusement, qu'à renforcer les organisations intégristes islamistes.

Dans cette comparaison entre la situation présente et celle de 1982, il est impossible de ne pas rappeler les massacres de Sabra et Chatila dans lesquels périrent des

centaines de Palestiniens, sous le regard complice de l'armée israélienne. Ces massacres avaient révolté les opinions publiques, y compris celle d'Israël. Il reste à espérer qu'il en sera de même aujourd'hui avec les crimes commis par l'armée israélienne au Liban et dans les Territoires de Gaza et de Cisjordanie.

Georges LATTIER

• Il y a cinquante ans

26 juillet 1956

La nationalisation du canal de Suez

Il y a cinquante ans le gouvernement égyptien, présidé par Gamal Abd-El Nasser, décidait de nationaliser le canal de Suez. Ce canal qui se trouve sur son territoire et par où transite une bonne partie du trafic maritime entre l'Asie et l'Europe était jusque-là contrôlé conjointement par la France et la Grande-Bretagne. Par cette nationalisation Nasser entendait proclamer que l'Égypte reprenait le contrôle de cette enclave occidentale sur son territoire. Les revenus du canal devaient être consacrés à la construction du barrage d'Assouan sur le Nil, et permettre, affirma Nasser, le développement de l'agriculture égyptienne.

Nasser affirmait une politique indépendante des vieilles puissances coloniales et en particulier de la Grande-Bretagne. L'Égypte avait en effet été une quasi-colonie britannique de 1882 à 1914. Durant toute cette période le « consul anglais » régnait en maître. À partir de 1914, le statut du pays évolua du protectorat à la semi-indépendance, mais toujours sous la férule anglaise et toujours avec des gouvernements égyptiens aussi corrompus qu'ils étaient serviles vis-à-vis des Anglais.

Quand les « Officiers libres », dont faisait partie Nasser, prirent le pouvoir par un coup d'état en 1952, on mourait encore de faim en Égypte et la moitié de la popu-

lation était atteinte par des maladies endémiques. À côté de cela les Anglais, militaires et civils, vivaient dans des quartiers réservés, allaient à leur club et jouaient au golf sur des terrains arrosés et entretenus. Le canal était un symbole de la domination anglaise, traversant l'Égypte, gardé militairement par les Anglais, où les pilotes étaient anglais ou français, les droits de passage tombaient dans les coffres de la Compagnie du Canal.

La nationalisation du canal revêtait une valeur symbolique. Nasser put déclarer que, lorsque le canal fut acquis à l'Égypte, « le dernier verrou du dernier empire était tombé ».

Dans le contexte de 1956, cette nationalisation était une véritable gifle au visage des puissances colonialistes. Elle valut à Nasser une popularité immense dans le peuple égyptien et dans le monde arabe en général. Elle lui valut aussi une haine farouche des gouvernements anglais et français et de tous ceux qui n'avaient pas encore compris que le temps des colonies était désormais fini.

Le Premier ministre britannique déclara aussitôt : « Nous ne pouvons pas accepter cet acte de pillage ». En France, Guy Mollet, président du conseil, socialiste, exigea une « riposte énergique et sévère contre l'apprenti dictateur ». La presse européenne se mit à comparer, à



longueur de colonnes, Nasser à un « nouvel Hitler ».

Les gouvernements français et britannique préparèrent donc une intervention militaire pour mettre Nasser au pas. L'État d'Israël, qui n'avait pas dix ans d'existence, choisit alors de se mettre de manière éclatante à leur service. Alors que la nationalisation du canal de Suez ne menaçait en rien ses intérêts vitaux, Israël accepta de jouer le rôle de provocateur, lançant en octobre 1956 une opération militaire qui fournit le prétexte permettant aux armées française et anglaise d'intervenir directement en Égypte. Sous prétexte de « garantir » la liberté de navigation sur le canal, à partir du 1^{er} novembre les corps expéditionnaires français et anglais com-

• La « mission humanitaire » de l'armée française

Pas de quoi pavoiser

D'après Chirac et ses ministres, l'armée et la marine françaises seraient parties au Liban pour une mission « humanitaire ». Il s'agirait de localiser, de regrouper et de rapatrier des milliers de citoyens français ou franco-libanais et d'aider la population libanaise dans son ensemble.

Pour cela la France a commencé par louer un ferry grec, puis a envoyé quatre bâtiments pouvant tout au plus embarquer 6 000 per-

sonnes. C'est dérisoire par rapport aux besoins de la population libanaise et par rapport aux possibilités de la marine. La marine de guerre arme près de 150 bâtiments et peut réquisitionner et équiper autant de bâtiments qu'elle veut. En 1991 par exemple, le gouvernement français avait envoyé quinze navires dans le Golfe, simplement pour montrer sa solidarité avec la guerre que menaient les États-Unis contre l'Irak.

En fait, malgré la publicité et les déclarations gouvernementales, l'armée française n'est pas faite pour les missions humanitaires. Elle est bien plus efficace dans ses « missions traditionnelles » : soutenir les dictateurs dans les anciennes colonies ; consommer le deuxième budget de l'État en le transformant en subventions aux marchands de canons ; défilé le 14 juillet ; boire l'apéritif au mess.

P. G.

Un jour sans bombes à Beyrouth

Lundi 24 juillet, pour la première fois depuis treize jours, l'armée israélienne n'a pas bombardé Beyrouth. Ce n'était ni la fin de la guerre ni même une trêve. Simplement les généraux israéliens ne voulaient pas risquer d'atteindre la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, présente ce jour-là dans la ville.

On voit en passant que les militaires israéliens eux-mêmes ne croient pas à leurs propres mensonges sur les « bombardements ciblés » : lorsqu'ils veulent vraiment éviter de blesser quelqu'un, ils préfèrent arrêter carrément les bombardements !

Quant à Condoleezza Rice, il faut admettre qu'elle est très efficace

dans son rôle de bouclier humain de luxe. Malgré le peu de sympathie qu'elle et la politique qu'elle représente doivent leur inspirer, de nombreux habitants de Beyrouth ont dû regretter la brièveté de sa visite. Mais cela restera probablement son seul succès auprès des populations bombardées.

P. G.



mencèrent à bombarder les grandes villes égyptiennes avant de lâcher leurs parachutistes sur Port-Saïd.

Finalement, après quelques jours de combats qui coûtèrent très cher au peuple égyptien, ce furent les États-Unis qui mirent fin à la crise en obligeant Français, Anglais et Israéliens à se retirer. Le veto américain ayant eu beaucoup plus de poids que l'ultimatum lancé par l'URSS... après que les USA eurent fermement condamné l'expédition franco-britannique.

Le canal de Suez restait égyptien. Les États-Unis n'entendaient pas, à ce moment-là, aider leurs alliés mais néanmoins concurrents à conserver leurs chasses gardées coloniales et ne souhaitaient pas qu'une guerre déstabilise la région pour un pré-

texte comme celui du canal de Suez dans lequel ils n'avaient pas d'intérêt. C'était aussi l'occasion pour l'impérialisme américain d'affirmer que dorénavant ce serait lui qui ferait la loi au Proche-Orient, en lieu et place des deux vieilles puissances coloniales.

Mais le choix d'Israël de s'opposer aussi directement aux aspirations profondes des peuples arabes, ce choix de se mettre sans vergogne au service de l'opresseur, de servir de mercenaire aux propriétaires du canal de Suez, allait marquer profondément et durablement la conscience des populations du Proche-Orient.

La France, déjà empêtrée depuis deux ans dans la guerre d'Algérie, mettrait encore six ans à reconnaître que le temps des

colonies était fini.

Le nationalisme nasserien, lui, après avoir flirté avec l'URSS, tout en jetant les communistes en prison, se rapprocha des États-Unis et les successeurs de Nasser allaient se montrer des alliés de plus en plus complaisants des puissances occidentales.

Le canal de Suez est resté nationalisé. Mais l'économie de la région est toujours étouffée par l'impérialisme, la pauvreté des masses égyptiennes et arabes faisant les profits des trusts occidentaux. Pour le peuple égyptien le combat pour se libérer du joug du capital financier international et de ses bourgeois locaux reste à mener.

Paul GALOIS

• Allemagne

Vers une régularisation limitée des sans-papiers ?

Dans une interview au quotidien *Süddeutsche Zeitung* du 22 juillet, le ministre de l'Intérieur allemand Wolfgang Schäuble, a indiqué que le gouvernement envisageait de régulariser les sans-papiers vivant de longue date dans le pays, dont il estime le nombre entre 150 000 et 250 000. Si cela est vrai ce serait une première dans ce pays où aucune opération de régularisation un tant soit peu significative n'a jamais eu lieu. Mais cela n'empêcherait pas une politique répressive de s'appliquer aux autres : environ 20 000 expulsions ont lieu par an en Allemagne. Et d'autres sont en préparation. Par exemple des milliers d'Irakiens ont perdu au cours des derniers mois leur statut de réfugiés et les autorités des Länder examinent si elles peuvent commencer à les renvoyer dans leur pays... bien que les attentats y fassent des centaines de mort chaque mois.

De toute façon, cette régularisation ne concernerait qu'une petite partie des sans-papiers. Personne ne sait exactement combien ils sont mais, selon les estimations, leur nombre varie entre 500 000 et 1,8 million de personnes, qui vivent dans des conditions précaires, sans aucun droit, avec la crainte d'être repérés lors de chaque contact social.

Pourtant de nombreux secteurs du marché du travail les utilisent : de nombreux sans-papiers travaillent, à côté de salariés « légaux », dans le bâtiment, l'agriculture et la sylviculture, l'entretien des bâtiments et des industries, l'hôtellerie et la restauration, etc. Sans oublier les milliers

d'entre eux employés comme personnel de maison chez des particuliers.

Car si le patronat allemand a fait appel depuis longtemps à des travailleurs immigrés, en particulier d'origine turque, l'effondrement de l'ancien bloc soviétique lui a donné, depuis une quinzaine d'années, un accès facile à un réservoir proche et quasi illimité de main-d'œuvre qualifiée et peu coûteuse.

Et à côté de tous ceux venus illégalement tenter de travailler en Allemagne, il y a tous les autres : réfugiés (en particulier des guerres des Balkans), déboutés du droit d'asile (de plus en plus nombreux parce que la législation est devenue toujours plus restrictive depuis 15 ans), prostituées forcées en provenance d'Europe de l'Est, étudiants étrangers n'ayant pas obtenu la prolongation de leur permis de séjour, etc. Tous survivent sans statut, en situation d'attente, tolérés ou non. Et dans certains Länder, les enfants des sans-papiers n'ont même pas le droit d'être scolarisés.

Pendant la Coupe du monde de football, les discours officiels ont inlassablement répété que le monde entier était, en Allemagne, « invité chez des amis ». En revanche ceux qui ne disposent pas de papiers officiels, mais dont une bonne partie font vivre l'économie allemande, sont loin d'être traités comme des « invités ».

Henri MARNIER

• Bush

Un drôle de paroissien

Le président américain, G. Bush, a mis son veto à une loi qui permettrait de subventionner les recherches sur les cellules souches d'embryon. Tous les chercheurs considèrent que ces recherches permettraient de soigner, à l'avenir, des affections aujourd'hui inguérissables.

Bush s'y oppose parce que ces travaux aboutiraient « à mettre un terme à des vies humaines innocentes ». Pour satisfaire les préjugés des

bigots rétrogrades qui refusent de faire la différence entre une cellule embryonnaire et une personne, Bush s'oppose à des recherches qui permettraient à l'avenir de sauver des vies humaines.

Mais cela ne le choque pas de décider de la destruction de milliers de vies, celles d'individus bien constitués en Irak ou en Afghanistan, sans état d'âme...

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

• L'Afrique malade du capitalisme

N°104 -exposé du Cercle Léon Trotsky du 16 juin 2006

• Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui

N°103 -exposé du Cercle Léon Trotsky du 28 avril 2006

• L'Inde : de l'exploitation coloniale au développement dans l'inégalité

N°102 -exposé du Cercle Léon Trotsky du 10 mars 2006

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,53 euro par brochure

• Grève des chirurgiens dans les cliniques privées

Les tenants du libéralisme en appellent à l'État pour défendre leurs intérêts corporatistes

Lundi 24 juillet, de nombreux chirurgiens, gynécologues obstétriciens et anesthésistes libéraux exerçant dans les cliniques privées ont entamé un mouvement de grève qu'ils veulent illimitée. Ils réclament la revalorisation de leurs honoraires ainsi que des aides pour faire face à la flambée des assurances destinées à les couvrir en cas de contentieux avec leurs patients.

Ces praticiens libéraux sont pourtant loin d'être les membres les plus déshérités du corps médical, d'autant que beaucoup d'entre eux ajoutent à leurs honoraires une partie des bénéfices des cliniques dans lesquelles ils exercent. Or, selon la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), les revenus des cliniques privées ont augmenté de 11,7 % cette année.

Certes, ils sont en droit de se plaindre que le gouvernement ne leur ait accordé que la moitié des 25 % d'augmentation promis pour leurs honoraires, mais quelle catégorie de personnel hospitalier, quel employé de la Sécurité sociale a bénéficié d'une telle largesse

au cours de ces dernières années ?

Les praticiens qui ont déserté les blocs opératoires se défendent en disant que le gouvernement était prévenu depuis plusieurs mois de cette menace de grève et que les malades nécessitant une intervention urgente sont orientés vers les hôpitaux publics. Mais encore faut-il qu'il reste des établissements publics ouverts non loin des cliniques privées concernées, ce qui, du fait des fermetures partielles ou totales des hôpitaux de proximité au bénéfice des cliniques privées, n'est pas toujours le cas. De plus, le fait qu'ils aient maintenu leur mouvement alors que du fait de la canicule ainsi que de l'augmentation des accidents de la route, les hôpitaux publics enregistrent un surcroît d'activité, ne plaide pas pour leur sens de la solidarité et leur souci des problèmes de santé publique.

Quant aux médias, qui ne manquent pas de donner la parole aux usagers protestataires lorsqu'il y a une grève des cheminots ou des conducteurs de bus, ils n'ont guère fait état de ce qu'ils appellent habituel-

lement « une prise en otage du public », avec en l'occurrence des risques autrement plus dangereux puisqu'il s'agit de malades.

Face à ce mouvement, le gouvernement se dit prêt à envisager une aide de 1 000 à 7 000 euros ; que le budget correspondant soit inscrit au budget de l'État ou à celui de la Sécurité sociale, il n'en demeure pas moins que ce sera de l'argent public détourné au profit des praticiens libéraux, alors qu'au nom du « trou » de la Sécurité sociale, les restrictions budgétaires mettent les établissements publics de santé dans des situations impossibles.

Il en va de ces chirurgiens, anesthésistes et obstétriciens en grève comme de bon nombre de membres des professions libérales : ils se veulent « libres » mais en appellent à la générosité de l'État et de la collectivité pour défendre leur niveau de vie, fût-il beaucoup plus élevé que celui de la majorité de la population.

Roger MEYNIER

• Verreries du Languedoc – Vergèze (Gard)

300 suppressions d'emplois

À Vergèze, dans le Gard, le groupe Nestlé possède deux usines sur un même site. L'usine Perrier emploie 1 300 salariés qui produisent et mettent en bouteille la boisson Perrier ; les Verreries du Languedoc, elles, emploient 500 salariés qui produisent les bouteilles en verre servant à l'embouteillage.

Depuis des années, le groupe Nestlé cherche à se débarrasser de ces Verreries, suite à la vente du Perrier dans des bouteilles de plastique. La direction a ainsi cherché à convaincre les travailleurs que l'usine était condamnée et leur emploi avec, à moins d'accepter la fermeture d'un four sur deux et le maintien de seulement 125 emplois.

Après ce chantage, la dernière solution de Nestlé est la vente des Verreries à un autre groupe, La Croix Blanche.

Celui-ci s'engage à maintenir 175 emplois et l'activité des deux fours pendant cinq ans mais avec une perte de salaire de 17 à 20 % due entre autres à la suppression du 13^e mois et la remise en cause de 12 jours de congés payés pour les ouvriers en équipe qui sont les plus nombreux ! D'autre part, Nestlé s'engage à ce que 300 travailleurs bénéficient d'un départ en préretraite, et ceux-ci apprécieraient évidemment la possibilité d'en finir avec un travail difficile et de ne plus vivre dans l'incertitude quant à leur emploi en conservant entre 75 et 85 % de leur salaire. Mais ces travailleurs ne seront pas remplacés alors qu'il y a 12 % de chômeurs dans le département.

Les syndicats ont organisé un référendum pour demander aux travailleurs ce qu'ils pensaient de la proposition de

reprise par La Croix Blanche. Le résultat a été une forte majorité en faveur de ce plan, qui semble moins dur que le projet du groupe Nestlé puisqu'il est censé maintenir 175 emplois. Mais pour combien de temps ?

De toute manière, il est scandaleux que le groupe Nestlé, un des groupes capitalistes les plus riches au monde, se retire de cette manière. Les futurs préretraités ont certes bien gagné le droit de se reposer mais Nestlé avait largement les moyens de maintenir ces 300 emplois qui auraient trouvé preneur sans difficulté dans un département qui compte 12 % de chômeurs, ainsi que de maintenir le salaire et les congés des autres salariés. Cela ne représenterait même qu'une infime partie de ses profits.

Correspondant LO

• Hôpital Beaujon – Clichy (Hauts-de-Seine)

La canicule était attendue, mais les moyens ne sont pas à la hauteur

Contrairement à celle de 2003, la canicule actuelle n'a pas attaqué la direction de l'hôpital Beaujon par surprise. Dès les premiers jours, le ministre est passé dans l'hôpital pour faire le point des mesures prises. Rapidement aussi, le recensement des patients arrivés aux urgences en présentant des signes d'hyperthermie et de déshydratation a été effectué. Cependant, un fait inquiétant a été constaté : cette année, les personnes déshydratées ne sont pas toutes âgées.

Dans l'hôpital, des endroits frais ont été recensés pour le cas où la canicule durerait et s'intensifierait. Par exemple, les couloirs climatisés des Urgences. On imagine cependant comme il sera mal commode de faire se relayer là les malades hospitalisés, dispersés dans les onze étages desservis par six ascenseurs. Des fontaines réfrigérées existent à chacun des onze niveaux. Pour le reste, il faut placer au réfrigérateur l'eau qui sort tiède des robinets, ou les bouteilles d'eau minérale.

L'hôpital Beaujon date d'avant-guerre et n'est pas climatisé dans son ensemble. Le bâtiment est tout en hauteur. Pour des motifs de sécurité incendie, les fenêtres de beaucoup de chambres ou de bureaux orientées au sud ne peuvent s'ouvrir et deviennent vite des étuves. La seule solution trouvée est de les évacuer et de déplacer les malades et le personnel dans des pièces orientées différemment. La direction profite du fait que sur 502 lits théoriques, seuls 378 sont ouverts et 310 occupés. En réalité, du fait du manque d'effectifs, les malades restent dans bien des cas regroupés dans des antennes, quelle que soit l'orientation de celles-ci.

La logique voudrait que les chambres les plus exposées soient climatisées. Mais les crédits ne le permettent pas. La direction promet que cela se fera peu à peu, d'année en année. En attendant, on évacue, ou l'on couvre les fenêtres avec des alèses mouillées.

Plus on s'élève dans le bâtiment, plus les effets de la chaleur se font sentir. L'étage le plus élevé a été refait récem-

ment. Il aurait dû bénéficier d'une climatisation mécanique qui n'a jamais fonctionné.

Les climatiseurs mobiles existent pour les malades ou les personnels qui en ont le plus besoin, mais ils ne sont pas très nombreux. Il faudrait en acheter davantage mais, selon un directeur, si l'on dépense trop sur cet équipement, il faudra acheter moins de pousse-seringue ou d'autres matériels médicaux. Quel choix, entre mourir de chaud ou être moins bien soigné !

Il y a des ventilateurs dans beaucoup d'endroits. Cela fait du bien, mais ne fait pas baisser la chaleur. Chaque année la direction en achète quelques dizaines, mais le stock n'augmente pas vraiment, car ces appareils ont une fâcheuse tendance à disparaître en hiver. Preuve, s'il en fallait, qu'ils ne remplacent pas un véritable équipement de climatisation.

Ainsi, tout est une question de crédits. Le plan d'économies, qui s'ajoute aux restrictions ordinaires, montre à ses effets les plus néfastes. Bien sûr la direction aurait pu, depuis 2003, investir massivement dans le domaine de la lutte contre la canicule. Mais elle n'aurait plus eu de crédits à consacrer aux autres risques, tel celui de la grippe aviaire. Beaujon étant près de la Seine, il faut aussi prévoir une éventuelle crue et rendre conformes toutes les canalisations. Alors, tout se fait petit peu par petit peu, au lieu qu'un plan d'ensemble soit établi et financé rationnellement.

Et puis, en ce moment, la chaleur ajoute à la fatigue créée par le manque d'effectifs dans lequel l'hôpital se débat en permanence. Si le thermomètre grimpe encore, il est prévu d'appliquer le « plan blanc » de réquisition du personnel et, en attendant, de faire appel aux élèves-infirmières, ce qui achèvera d'exténuer tout le monde. Là aussi, ce bricolage est le résultat de la politique de l'État, qui fait passer les services publics au dernier rang de ses préoccupations.

Correspondant LO

La canicule dans les entreprises Une exploitation d'enfer !

Il a fallu quatre morts, quatre travailleurs directement victimes de la canicule pendant leur travail – et ce bilan risque malheureusement d'être provisoire – pour que l'on fasse une fois de plus le constat qu'aucune obligation ne figure dans le code du travail imposant à un patron de réduire les activités dans son entreprise, ou même de les arrêter, si nécessaire, quand les conditions climatiques y deviennent insupportables, et peuvent y devenir mortelles.

Pourtant ce n'est pas la première fois qu'une vague de chaleur de cette importance se manifeste dans ce pays. Sans même éplucher les statistiques, il est certain que des morts au travail pro-

voquées par la chaleur, il y en a déjà eu. En 2003, le nombre considérable des morts a sans doute masqué le nombre de ceux qui ont succombé victimes de la chaleur au travail, mais aussi victimes de la rapacité de leurs exploiters. D'ailleurs, il n'y a pas besoin que les coefficients atteignent le degré 4, qui marque le niveau de canicule, pour que les conditions de travail dépassent, dans nombre d'ateliers, les limites du supportable.

Car pour les patrons, pas de répit ni de temps morts pour faire du profit. L'expression « suer sang et eau » n'est pas qu'une image, elle est trop souvent une réalité immédiate, concrète, subie par des milliers d'hommes et de femmes au travail. Quand dans des entreprises, on trouve des bureaux disposant

de l'air conditionné (en dehors de ceux des cadres dirigeants), des salles climatisées, c'est bien souvent parce qu'il faut éviter la surchauffe pour que les systèmes informatiques fonctionnent. On est bien moins attentionné pour les salariés. Dans la plupart des cas, rien n'est prévu. Ni pour ceux qui travaillent à l'extérieur (dans la construction, dans l'entretien des routes, sur les voies de chemin de fer, dans le transport, car nombre de camions n'ont pas la climatisation) ou dans des locaux qui sont peut-être adaptés aux machines mais pas aux travailleurs qui les font fonctionner (avec des verrières, des toitures métalliques). D'autant que, la plupart du temps, ces machines génèrent une chaleur qui ajoute à la température ambiante.

Un reportage télévisé montrait récemment une fonderie d'aluminium où il faisait déjà 60° à l'arrivée de l'équipe du matin ! Sans parler de cette usine des Vosges qui fabrique des climatiseurs, où il fait 40° dans les ateliers et où les salariés se battent pour avoir... la climatisation ! Autre exemple avec les constructeurs automobiles qui proposent leurs voitures avec climatisation en option pour 1 euro supplémentaire mais refusent d'investir pour l'installer dans leurs ateliers. Ces situations n'ont rien d'exceptionnel.

Le code du travail est muet sur cette situation, et se limite à quelques considérations d'ordre général sur la protection de la santé des salariés. Quant à la Caisse nationale d'assurance maladie, elle « recommande »

d'évacuer les bureaux où la température dépasse les 34°. Il existe, il est vrai, dans la législation un « droit de retrait » qui autorise les salariés à arrêter le travail s'ils estiment qu'il y a un « danger grave et imminent » pour leur santé. Mais qui est en situation de juger qu'il se trouve en « danger grave et imminent », et surtout de s'autoriser à arrêter son travail, dans un cadre où ce sont les patrons et leur maîtrise qui seuls décident de l'application du règlement intérieur ?

La canicule actuelle ne fait que révéler ce qui existe et subsiste depuis des décennies : ce n'est pas le « législateur » qui se préoccupera de mettre certaines limites à l'exploitation... si les travailleurs eux-mêmes ne les imposent pas.

Henri MARNIER

• Citroën-Aulnay (Seine-Saint-Denis)

À l'usine Citroën d'Aulnay, les conditions de travail ont été encore aggravées avec la canicule. La direction du site qui se vante d'avoir pris des mesures anti-chaleur a seulement décidé de distribuer de l'eau (deux petites bouteilles de 50 cl par personne, et seulement en équipe d'après-midi) et d'accorder des pauses supplémentaires.

Dans la réalité, les pauses supplémentaires de dix minutes ne sont attribuées que si la température atteint 32° au thermomètre de la direction, installé à l'extérieur, dans un endroit aéré

et à l'ombre. Mais quand la température atteint ce seuil, dans les ateliers, elle est souvent encore supérieure de cinq ou six degrés.

Sur les parkings de stockage des véhicules neufs, les conditions de travail sont particulièrement difficiles : il n'y a pas d'ombre, le macadam est surchauffé, les habitacles des voitures sont irrespirables et les volants brûlants. Les ouvriers chargés de monter les voitures sur les trains, en plein soleil et dans un environnement métallique surchauffé, subissent particulièrement cette chaleur.

À plusieurs reprises, la direction a eu le culot de décréter qu'il ne faisait que 31,8°, et qu'il n'y aurait donc pas de pause chaleur. Mais dans certains secteurs, les ouvriers ont réagi en décidant de faire durer un peu plus les pauses normales, et pour quelques-uns d'arrêter le travail pour s'accorder eux-mêmes une pause supplémentaire.

Au Ferrage, le directeur a même fait couper la climatisation de certains bureaux de techniciens pour des raisons d'économie.

Correspondant LO

• Renault-Flins (Yvelines)

À Renault-Flins, pour lutter contre la canicule, les ouvriers de chaîne reçoivent en tout et pour tout une bouteille d'eau chaque jour. Mais la « générosité » patronale s'arrête là. À ceux qui demandent des pauses supplémentaires, dans les ateliers à verrières comme en Mécanique, où les températures sont les plus élevées, les chefs répondent que ce n'est pas de leur ressort.

Heureusement, il y a des installations qui tombent en panne – jusqu'à trois quarts d'heure un jour, voire deux heures un autre jour au Montage – qui

permettent de récupérer un peu.

Cela dit, il est choquant d'entendre dire à la télévision ou à la radio que, dans les entreprises, des pauses supplémentaires sont attribuées aux ouvriers pour faire face à la canicule. Comme si c'était un fait bien établi. Ceux qui affirment cela devraient d'abord venir voir comment cela se passe à Flins avec des ateliers surchauffés, les mêmes cadences que d'habitude et pas une minute de repos en plus.

Correspondant LO

• Peugeot-Poissy (Yvelines)

À Peugeot-Poissy, les mesures anti-canicule se limitent à une distribution parcimonieuse de petites bouteilles d'eau de 25 cl graduée en fonction de la montée du mercure : une à 28°, deux à 30°, pas une de plus. Et il faut attendre 33° à l'extérieur de l'usine pour avoir droit à une et une seule pause de 10 minutes, en plus des deux pauses quotidiennes de 8 et 13 minutes pour une journée complète de travail.

Par contre, pour le travail supplémentaire, la direction n'y va pas avec le dos de la cuillère : 55 minutes de plus par jour ont été programmés de lundi à jeudi pour l'équipe du matin sur une ligne de montage.

C'est de l'eau et des pauses en plus dont nous avons besoin, pas des heures de travail en plus.

Correspondant LO

• Michelin - Saint-Doulchard (Cher)

La canicule s'est installée et dans les ateliers, les thermomètres affichent 36° de 15 heures à minuit et ne descendent plus en-dessous de 30° ou 31°. Sur les boudineuses, là où la gomme est travaillée ou aux Cuissons, on dépasse les 44° ou 45°. Mais jusque-là, la direction n'avait pas jugé bon de prendre des mesures sanitaires nous permettant de mieux supporter ces températures.

Un petit vent de mécontentement commençait à souffler dans les ateliers. À la demande de quelques travailleurs, la CGT a alors lancé une pétition exigeant la possibilité d'utiliser toutes les douches à n'importe quel moment de la journée, ainsi que la réouverture des douches de l'atelier Z qui vient de fermer.

90 % des agents de production ont signé la pétition qui, le

jour même, a été déposée à la direction. Après une petite hésitation, celle-ci a accepté nos revendications.

Chacun est satisfait d'avoir imposé un droit évident à l'hygiène. Mais on constate aussi que même pour cela, rien n'est évident pour la direction, à qui il a fallu rappeler collectivement des droits élémentaires.

Correspondant LO

• Euro Auto-Hose – Nevers

Échec aux licenciements

Depuis un an, l'usine Euro Auto-Hose est sous la menace d'une liquidation judiciaire et des licenciements étaient prévus juste avant le départ en congé. Depuis le début du « plan social », il n'y avait pratiquement pas eu de réaction, mais quatorze lettres de licenciement viennent d'arriver. Pour l'essen-

tiel, elles touchent des ouvrières et des ouvriers auxquels personne ne s'attendait.

L'indignation a alors éclaté et la majorité du personnel a décidé de bloquer les portes et de se mettre en grève. Cela a duré une journée et demie. Chacun a vu avec plaisir arriver au piquet de grève des camarades

en débrayage de l'usine des Courroies d'à côté (Gates), dont nous faisons partie il y a encore deux ans.

Finalement, jeudi 20 juillet, la direction a annulé les licenciements.

Il faut dire que dans les ateliers, la charge de travail reste importante. Par exemple, les

nuits devaient s'arrêter au 1^{er} juin mais elles continuent et l'usine ne fermera pratiquement pas en août. Il y a des heures supplémentaires et il est même question à la rentrée de revenir aux 39 heures.

Bien sûr les craintes demeurent car nous sommes toujours sous le coup de la liquidation

judiciaire. Mais au moins, certains d'entre nous ne partiront pas en congés avec leur lettre de licenciement dans la poche, et cela fait quand même une différence ! Et puis, retrouver le chemin de la solidarité ouvrière a fait du bien à tous les grévistes.

Correspondant LO

• La Poste – Paris

Des réorganisations aux dépens des usagers et des postiers

La poste du Louvre à Paris qui compte encore aujourd'hui près de 1 500 employés répartis sur les guichets, la distribution du courrier et le centre de tri est frappée, comme l'ensemble des services postaux à travers le pays, par une série de restructurations et de réorganisations, qui ne visent toutes qu'à supprimer des emplois.

La Caisse centrale qui assurait les mouvements de fonds entre les bureaux de poste et les services publics à Paris est maintenant fermée, ce service étant assuré par une entreprise privée. Vingt emplois sur trente ont été supprimés. Les employés ont été contraints d'accepter d'être mutés dans d'autres services du bureau ou dans d'autres centres.

La distribution du courrier des quatre premiers arrondissements de Paris qui occupe six cents facteurs doit être entièrement réorganisée d'ici le printemps 2007. Une tournée de distribution sur quatre aura alors été supprimée, les facteurs n'effectuant plus qu'une seule tournée quotidienne au lieu de deux. C'est ce qui s'est mis en place depuis trois ans, bureau après bureau, dans les autres arrondissements de Paris avec les mêmes conséquences,

d'importantes suppressions d'emplois.

Ces restructurations à peine mises en place, La Poste en prépare une nouvelle, baptisée « facteur d'avenir » mise en place petit à petit sur l'ensemble de la distribution du courrier à partir de l'année prochaine.

Les facteurs seraient regroupés par équipes de douze ou quinze chargées de distribuer le courrier sur un secteur géographique. Chaque équipe devrait assurer la distribution du courrier sur son secteur bon an mal an sans volant de remplacement ni renforts saisonniers. Tout

simplement les présents devront se débrouiller pour assurer le travail des absents.

Pour l'instant la direction en est pour ses frais. Personne n'est dupe. D'autant que la direction a choisi de vanter sa prochaine restructuration alors même que la restructuration en cours est loin d'être terminée sur les quatre arrondissements et que, là où elle vient d'être effectuée, sur le 3^e arrondissement, les facteurs doivent assurer le même travail alors qu'ils sont maintenant un quart de moins !

Correspondant LO

Quand La Poste « rap » et dérape

Moderne, jeune, chébran et tout, la direction de La Poste a commandé un « Rap » pour valoriser sa politique et son esprit maison auprès des postiers. Le résultat est au-delà de toutes les espérances, qu'on en juge :

« Nous sommes unis comme les chaînes d'un maillon
Tous ensemble forts dans n'importe quelle situation
Tous ensemble Courrier de Lille à Cavaillon »

Et ce n'est que le refrain. La suite n'est pas plus décevante :

« C'est parce qu'on se ressemble
Qu'on travaille ensemble
Parce qu'ensemble
La concurrence tremble et semble

Fuir... et nous on serre les sangles
Prêts à affronter ce nouveau millénaire »

« Donc attendez-vous à ce qu'on vous mette loin

Ça va trop vite pour vous... »

Le tout, bien sûr en musique et en rythme. Mais ça ne rend pas les paroles moins débiles...



• Fabio Lucci – Alès (Gard)

En grève

Depuis le 10 juillet, les salariés du magasin de vêtements Fabio Lucci d'Alès sont en grève (12 sur 15 dont 4 CDD). Probablement à cause de l'effet « canicule », la presse nationale a relaté l'événement : la climatisation du magasin ne fonctionne qu'épisodiquement ; quant à celle de la réserve, il n'y en a pas du tout et en cette période de canicule la température atteint 42° C.

Mais ce n'est que la goutte « de vapeur » qui a fait déborder le vase : en plus de la mise en rayon, les employés sont tenus de faire le nettoyage du magasin et de la réserve (1200 m²) quasi-

ment sans matériel. C'est pourquoi ils réclament le recours à une entreprise de propreté pour les décharger de cette tâche. Par ailleurs, ils réclament l'embauche des CDD (certains ont eu 11 contrats successifs) et 5 % d'augmentation de salaire.

Les grévistes organisent un piquet de grève devant les portes du magasin et se sont rendus devant d'autres magasins du groupe dans la région. Ils ont reçu le soutien de l'UL CGT d'Alès et de nombreuses marques de sympathie des clients comme des salariés de la région.

La gestion « patron de choc » de son propriétaire a

déjà causé 53 jours de grève l'an passé dans un autre magasin près de Marseille.

Cette entreprise a pourtant les moyens de payer : Fabio Lucci compte 130 magasins, c'est la filiale du groupe Eram qui contrôle aussi Gemo et qui a racheté l'an passé Tati. Son patron est un nouvel entrant dans la liste des millionnaires français. Il est aussi connu dans le milieu hippique pour son écurie de chevaux de courses (59 chevaux). Il y a vraiment des coups de sabots qui se perdent !

Correspondant local

• Faïencerie de Vitry-le-François (Marne)

Imposer l'ouverture des comptes aux liquidateurs !

Le tribunal de commerce de Paris a prononcé, le 4 juillet, la liquidation judiciaire de Sarreguemines Bâtiment, c'est-à-dire la Faïencerie de Vitry-le-François, où 250 salariés produisent des cuvettes de WC, bacs de douches et autres éléments sanitaires en grès et en porcelaine. L'activité peut encore se poursuivre trois mois, suivis d'une nouvelle période de trois mois. Les problèmes rencontrés par la Faïencerie, ou plutôt la façon dont les patrons entendent garantir leurs profits, ont amené en décembre 2001 un dépôt de bilan et un « plan de continuation » prononcé en septembre 2003.

La décision de dépôt de bilan avait été annoncée alors que l'entreprise était restée fermée un mois, d'abord en chômage technique puis en congés annuels. La direction n'avait même pas pris la peine d'informer les salariés. La Faïencerie appartenait alors à un groupe familial possédant plusieurs entreprises dont le principal actionnaire, âgé de 81 ans, Gilbert Fénel, souhaitait passer la main. Ce groupe, FSDV, dont Sarreguemines Bâtiment représentait 45 % du chiffre d'affaires, prétendait faire des pertes ! Ce qui ne l'avait pas empêché, deux mois auparavant, de verser des dividendes à ses actionnaires.

La Faïencerie était en fait la vache à lait du groupe FSDV qui lui facturait des sommes importantes au titre des loyers, de la redevance de la marque ou de la mise à disposition et de la maintenance des logiciels informatiques.

Aujourd'hui, après près de trois ans de « continuation », la direction de l'usine explique que les 88 licenciements et la fermeture de plusieurs unités n'ont pas suffi à rétablir l'équilibre financier de l'usine. Mais il faut dire que FSDV continue de facturer loyers et redevances tandis qu'il s'est débarrassé du problème du passif sur les repreneurs. Comme c'est souvent le cas, ceux-ci agissent de telle sorte qu'ils dégagent les principaux actionnaires de leurs responsabilités. Et ainsi, la famille Fénel a même réussi à ne pas payer les licenciements provoqués par son propre dépôt de bilan.

La moindre des justices

serait, avant toute décision, de mettre tous les comptes passés et présents sur la table. Depuis plusieurs semaines, une rumeur circule à propos d'une centaine de licenciements et de l'arrêt de la production en porcelaine. La poursuite de l'activité qui vient d'être acceptée par le tribunal de commerce a sans doute pour but de procéder à de telles restructurations, peut-être en vue de la cession à un nouveau repreneur ou, plus simplement, de laisser encore du temps à FSDV pour saigner encore un peu plus les finances de la Faïencerie. Les ouvriers feront encore une fois les frais des liens obscurs entre la Faïencerie et FSDV tandis que leurs indemnités de licenciement seront couvertes par les AGS (l'Association pour la Gestion du régime de garantie des créances des Salariés), l'organisme qui assure les salaires sur les fonds publics en cas de mise sous administration judiciaire. Du coup, les indemnités seraient limitées au minimum légal...

Mais si l'on ouvrait les comptes de Sarreguemines Bâtiment et de FSDV, on trouverait alors l'argent nécessaire pour garantir des indemnités de départ correctes, voire au maintien des salaires. Seulement pour cela, il faudrait passer outre à certaines syndicalistes qui continuent de dire que la solution est de se taire et de travailler bien sagement durant les jours qui restent avant la fermeture de l'usine.

Correspondant LO

Dans la Somme

Dans la Somme, autour d'Abbeville, à Abbeville même, dans les communes du Vimeu, une région de petites usines de métallurgie et dans celles situées autour de Flixecourt, de nombreuses entreprises licencient. Valéo à Abbeville licencie 120 personnes. Il est prévu plus de 200 licenciements à

Berteaucourt-les-Dames dans l'usine Parisot-Sièges de France. L'entreprise Laperche, une usine de serrurerie qui appartient à un grand groupe licencie également. Quant aux salaires, ils dépassent rarement le smic, et ils sont même souvent en dessous de ce soi-disant salaire minimum.

• Laperche - Friville-Escarbotin

Non aux suppressions d'emplois !

Les 182 travailleurs de l'usine Laperche de Friville-Escarbotin, qui fabriquent des serrures traditionnelles, des serrures électroniques et des barillettes, ont appris début juin que les patrons avaient l'intention de fermer purement et simplement l'usine dans quelques mois. La serrurerie est, avec la robinetterie, une industrie traditionnelle de la région du Vimeu, dans la Somme, qui emploie toujours plusieurs milliers de travailleurs, directement ou indirectement, dans de nombreuses petites entreprises appartenant souvent à des groupes importants.

taines de travailleurs, dont près de la moitié ont plus de 50 ans, et d'ajouter ainsi à l'appauvrissement d'une région où le chômage touche déjà de très nombreuses familles.

Du reste, l'usine Laperche et les entreprises sous-traitantes ne sont pas les seules menacées de suppressions d'emplois dans les calculs d'Assa Abloy. Mille quatre cents emplois au total seraient supprimés par le groupe sous le prétexte habituel d'une réorganisation, la plupart d'entre eux en Europe.

Surpris par cette annonce brutale mais conscients de leurs droits, les travailleurs ont participé, le 7 juillet, à l'appel de l'intersyndicale, à une première manifestation de protestation dans les rues de Friville. Ils sont bien sûr soutenus par leurs camarades des autres entreprises du groupe Assa Abloy et reçoivent des témoignages de solidarité de nombreux travailleurs de la région. Ils sont bien décidés à ne pas en rester là et comptent défendre chèrement leurs emplois.

Correspondant local

• Parisot Sièges de France (Berteaucourt-les-Dames)

Parisot peut payer

Les 636 salariés de Parisot Sièges de France, usine située à Berteaucourt-les-Dames, ont appris il y a peu que le patron avait décidé 216 suppressions de postes. L'entreprise avait été placée en redressement judiciaire le 2 juin pour six mois.

années grâce aux travail des ouvrières et des ouvriers de l'usine. Car le groupe Parisot, spécialisé dans l'ameublement - à Berteaucourt-les-Dames, l'activité est le rembourrage de canapés - est riche. Laurence Parisot, la patronne du Medef, appartient à la même famille.

Les profits passés et présents devraient servir à ce que pas un travailleur ne reste sur le carreau.

Correspondant local

• Centre d'appels Callexpert - Abbeville

Attaque contre les salaires

Mardi 18 juillet, les 250 téléopérateurs du centre d'appels Callexpert (ex AD-Marketing) d'Abbeville venaient d'apprendre la décision de leur patron de remettre en cause l'annualisation du temps de travail qui leur garantissait un salaire régulier sur la base de 151 h de travail par mois. L'annualisation du temps de travail est en général un excellent système pour les patrons, qu'elle dispense de payer les majorations pour heures supplémentaires. Mais évidemment, si la charge de travail baisse sur une longue période,

les employeurs sont tout prêts à renoncer à cette formule qui tourne alors à leur désavantage.

Les horaires réels peuvent en effet varier beaucoup d'un mois sur l'autre en fonction des demandes des entreprises clientes du centre d'appels (Coca-Cola, Le Parisien, last-minute.com, Tele2...). Il arrive fréquemment que des travailleurs soient renvoyés chez eux car il n'y a pas de travail à leur fournir, si bien qu'ils se retrouvent à « devoir » des heures - parfois plusieurs dizaines - à la direction. Dans cette situation, la

remise en cause de l'annualisation signifierait donc d'importantes baisses de salaire pour tous ceux qui n'ont pas effectué les 151 heures mensuelles. La direction a déjà annoncé à certains une baisse de plusieurs centaines d'euros sur la prochaine paie.

Le montant des salaires est de moins de 1 000 euros par mois en moyenne. On comprend que ce nouveau saut ait déclenché la colère et l'envie de ne pas se laisser faire.

Correspondant local

• Papeterie de Maresquel (Pas-de-Calais)

Non à la fermeture

Depuis des mois, le patron de l'usine de Maresquel près d'Hesdin, dans le Pas-de-Calais, veut fermer son usine, envoyant ses 230 salariés au chômage, mais aussi de 200 à 300 personnes travaillant pour des sous-traitants au service de cette entreprise.

Pourquoi ? Est-il en train de faire faillite ?

Non, ce patron n'est autre que International Paper, un des groupes les plus importants de papeterie qui fait d'énormes bénéfices (751 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'année 2005). Et même s'il dit que ses profits ont légèrement diminué au cours du dernier tri-

mestre 2005, il vient de créer une « joint-venture » avec une entreprise chinoise et investit 140 millions de dollars dans une nouvelle entreprise en Chine.

International Paper a racheté le site de Maresquel pour dominer le marché, éliminer la concurrence et maintenant il veut la fermer.

Les salariés, bien sûr, ne l'entendent pas de cette oreille et depuis plusieurs mois ils ont manifesté de diverses façons leur opposition à ce plan.

Le dernier épisode est la proposition que vient de faire le député UMP du Pas-de-Calais Léonce Deprez, qui suggère que la commu-

nauté de communes rachète le terrain de Maresquel pour un euro pour en faire une plate-forme logistique qu'il mettrait à disposition de Valéo à Etaples afin de sauver 50 emplois.

Ainsi, ce projet offrirait une porte de sortie à International Paper, apporterait sur un plateau une plate-forme logistique à Valéo mais laisserait sur le carreau 200 ouvriers.

Si tous ces financiers n'ont que le seul mot de « profit » à la bouche, les salariés n'ont pas de raisons d'accepter leur logique qui conduit à la catastrophe.

Correspondant local

• Polimeri (ex-Copenor) Dunkerque

Solidaires contre les menaces de licenciements

Mardi 18 juillet, à l'appel de la CGT, les travailleurs de Polimeri-Dunkerque (Pétrochimie) se sont mis en grève pour appuyer leurs camarades de Polimeri-Champagnier, près de Grenoble, en lutte contre la fermeture de leur entreprise et les 217 licenciements qui en résultent, soit la quasi-totalité du personnel.

À Dunkerque, l'usine emploie 460 salariés. Le personnel est écœuré par l'attitude de la direction du groupe Polimeri, qui en même temps qu'il licencie, fait d'énormes bénéfices.

sécurité impose de prendre des précautions en cas d'arrêt de travail. Pour le moment, la décision est d'arrêter les travaux de maintenance, ce qui a déjà empêché une ligne de production de redémarrer. Mais face à la décision de la direction de maintenir les licenciements à Champagnier, et de plus à des conditions inacceptables, la CGT de Polimeri-Dunkerque a proposé d'augmenter la pression à partir du 20 juillet et de ne plus consentir à aucune charge de travail autre que celle de la sécurité des installations.

s'arrêtent, elles ne seront pas remises en production. À chaque relève de poste, les travailleurs de production ont voté cette décision à la quasi-unanimité. L'usine n'est pas arrêtée, mais chaque jour la production diminue. Bien sûr, la direction de Dunkerque multiplie les déclarations apaisantes, assurant que cette usine n'est pas menacée et que l'emploi y est assuré. Mais les travailleurs de Polimeri-Dunkerque restent mobilisés et se sentent solidaires de leurs camarades menacés de licenciement.

Dans ce genre d'usine, la

Cela signifie que si elles

Correspondant LO

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre



Pendant tout l'été, des équipes de camarades de Lutte Ouvrière voyageront de ville en ville, à la rencontre de la population laborieuse afin de discuter des moyens de changer la situation qui pèse aujourd'hui durement sur l'ensemble du monde du travail.

Dans les régions où nous avons choisi d'aller à la rencontre de la population, le chômage et la précarité des emplois, les bas salaires et les indemnités minimales versées aux chômeurs, les conditions de travail qui se dégradent pour ceux qui ont un emploi, rendent la vie chaque jour plus difficile aux familles popula-

res. Cette situation n'est pas le résultat de la fatalité mais celui de la politique menée par les différents gouvernements depuis des années. Elle consiste à favoriser toujours plus les patrons et se traduit par des attaques multiples contre le monde du travail. Le gouvernement continue à subventionner les capitalistes et à les exonérer de charges sociales alors que ces mêmes capitalistes ne se gênent pas pour faire des profits scandaleux tout en fermant des entreprises et en jetant à la rue des centaines, des milliers de travailleurs, ruinant leur vie et celle de leur famille.

C'est de tout cela, de la

situation et des moyens d'agir, que les militants de Lutte Ouvrière veulent discuter avec tous ceux qui le souhaitent. Vous trouverez ci-dessous les régions et les villes où nous ferons étape. Dans ces villes, des affiches préciseront le lieu exact où vous pourrez assister à un montage vidéo, disposer de brochures gratuites, acheter si vous le souhaitez notre journal Lutte Ouvrière. Et surtout, vous pourrez rencontrer nos camarades, des militants et notamment des militants ouvriers pour discuter des problèmes que rencontre le monde du travail aujourd'hui. En toute fraternité !

Les villes étapes

Gard

Vendredi 28 juillet : Ganges (Hérault)

Samedi 29 juillet : Le Vigan (Gard)

Manche Mayenne

Vendredi 28 juillet : Vitré (Ille-et-Vilaine)

Samedi 29 juillet : Fougères (Ille-et-Vilaine), Laval, Château-Gontier et Mayenne (Mayenne)

Seine-Maritime

Vendredi 28 juillet : Gonfreville-l'Orcher et Notre-Dame-de-Gravenchon

Samedi 29 juillet : Le Havre et Fécamp

Calvados-Eure

Vendredi 28 juillet : Vire (Calvados)

Samedi 29 juillet : Bayeux (Calvados) et Caen, centre ville (Calvados)

Allier-Nièvre

Vendredi 28 juillet : Commentry et Saint-Germain-des-Fossés (Allier)

Réunion publique Commentry
18 heures 30 à la mairie

Samedi 29 juillet : Cusset et Gannat (Allier), Saint-Éloi-les-Mines (Puy-de-Dôme)

Picardie-Somme

Vendredi 28 juillet : Corbie et Doullens (Somme)

Samedi 29 juillet : Longueau (Somme)

Vosges

Vendredi 28 juillet : Remiremont

Samedi 29 juillet : Plombières

Champagne-Ardenne

Jeudi 27 juillet : Vitry-le-François (Marne)

Vendredi 28 juillet : Romilly (Aube)

Samedi 29 juillet : Nogent-sur-Seine (Aube)

Étang-de-Berre (Bouches-du-Rhône)

Vendredi 28 juillet : Martigues

Samedi 29 juillet : Gardanne

Lundi 31 juillet : Arles

Mardi 1er août : Saint-Chamas

Mercredi 2 août : Aix-en-Provence

Jeudi 3 août : Aubagne

Vendredi 4 août : Miramas

Samedi 5 août : Berre-l'Étang

Pas-de-Calais

Vendredi 28 juillet : Longuenesse

Samedi 29 juillet : Lillers

Lundi 31 juillet : Sallaumines

Mardi 1er août : Mazingarbe et Grenay

Mercredi 2 août : Bruay-la-Buissière et Houdain

Jeudi 3 août : Avion

Vendredi 4 août : Hénin-Beaumont et Courrières

Samedi 5 août : Lens

Ain-Haute-Savoie

Lundi 24 juillet : Montréal-la-Cluse et Nantua (Ain)

Mardi 25 juillet : Bellegarde/Valexirine (Ain)

Mercredi 26 juillet : Ambérieu-en-Bugey (Ain)

Jeudi 27 juillet : Saint-Claude (Jura)

Vendredi 28 juillet : Oyonnax (Ain)

Samedi 29 juillet : Hauteville-Lompnes et Lagnieu (Ain)

Lundi 31 juillet : Bonneville (Haute-Savoie)

Mardi 1er août : Annemasse (Haute-Savoie)

Mercredi 2 août : Évian-les-Bains (Haute-Savoie)

Jeudi 3 août : Douvaine (Haute-Savoie)

Vendredi 4 août : Taninges (Haute-Savoie)

Samedi 5 août : Chedde-Passy (Haute-Savoie)

Pyrénées-Côte Basque

Lundi 31 juillet : Saint-Paul-les-Dax (Landes)

Mardi 1er août : Tarnos (Landes)

Mercredi 2 août : Hendaye (Pyrénées-Atlantiques)

Jeudi 3 août : Anglet (Pyrénées-Atlantiques)

Vendredi 4 août : Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques)

Samedi 5 août : Orthez, Salies-de-Béarn et Peyrehorade (Pyrénées-Atlantiques)

Loire - Vallée du Rhône

Lundi 31 juillet : Feurs (Loire)

Mardi 1er août : Roanne (Loire)

Mercredi 2 août : Firminy (Loire)

Jeudi 3 août : Saint-Chamond (Loire)

Vendredi 4 août : Rive-de-Gier (Loire)

Samedi 5 août : Saint-Étienne, quartier Bellevue (Loire)

Saône-et-Loire

Lundi 31 juillet : Louhans (Saône-et-Loire)

Mardi 1er août : Tournus (Saône-et-Loire)

Mercredi 2 août : Mâcon (Saône-et-Loire)

Jeudi 3 août : Lons-le-Saunier (Jura)

Vendredi 4 août : Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)

Samedi 5 août : Le Creusot (Saône-et-Loire)